

ARTT: grève Jeudi 27 juin

carton rouge au président d'université :

la tour centrale sera bloquée

Alors que nous rappelions notre revendication du maintien des 11 semaines de congés et des 35 heures de travail hebdomadaire pour tous, le Président Béréziat a affirmé lorsqu'il nous a reçus en délégation, le mardi 18 juin, les points suivants

- Qu'il n'irait pas contre la loi, son texte étant le meilleur possible
- Que finalement, il entérine **oralement** un statu quo global
- Que des procédures d'appel seront mises en place
- **Des premières expériences démontrent qu'il n'y a rien de vrai**
- A propos de la marge de manœuvre de l'Université
 - A l'Université Bordeaux 2, les personnels (après débrayages, manifestations) ont obtenu une vraie réduction du temps de travail, au-delà de la loi, **inscrite dans le règlement intérieur**.
 - La direction de l'université n'hésite pas à transgresser la loi lorsqu'elle met en place des semaines qui peuvent aller jusqu'à 44 heures de travail, au-delà des 40 heures maximum, inscrites dans les textes officiels (voir les annexes sur le propre site web de l'université)
 - Dans combien de services tel que les bibliothèques, labos, imprimeries d'UFR, le collègue de travail ne se retrouve t'il pas seul alors qu'il faut être au moins deux pour des raisons de sécurité.
 - La réglementation sur les conditions de travail est-elle respectée dans ces moments de canicule où la température dépasse les 30 degrés dans les bureaux et avec du bruit insupportable dans les zones de travaux.
- Ce que vaut en réalité la parole du président
 - Dans des premières réunions de service, plusieurs collègues ont rappelé les propos de Mr Béréziat sur le statu quo des horaires de travail et des congés. Les responsables de services, chaque fois, ont remarqué avec raison qu'ils ne sont pas obligés de les croire, et qu'ils doivent appliquer la circulaire. Et aux syndicats, Béréziat reproche de mettre en cause sa parole quand nous demandons un texte écrit !!!
- A propos des recours possibles
- Les syndicats ne sont pas représentés lors des discussions sur l'organisation de la journée de travail. La demande faite au personnel de remplir une fiche individuelle est un moyen de pression qui dès le départ fausse tout.

-
- Quel recours est possible dans la mesure où la commission chargée d'arbitrer est composée pour moitié de responsables nommés par le président d'université, qui seraient immédiatement démis de leur mandat s'ils allaient à l'encontre de celui qui les a nommés.
- **Le vrai but de la circulaire**
 - Dans les services où nous effectuons plus de 35 h de travail hebdomadaire, il n'est nullement proposé lors des premières discussions de diminuer le temps de travail (et pour cause, il est prévu dans le plan quadriennal de supprimer 17 emplois).
 - En supprimant 2 semaines de congés ou en augmentant la durée hebdomadaire, la direction de l'université envisage d'augmenter les plages horaires d'ouverture des services
- **Nous proposons une issue au conflit**
 - Nous avons par souci de trouver une solution, proposé l'amendement suivant à la circulaire du Président Béréziat : " Afin de respecter l'esprit du préambule de la lettre de cadrage qui rappelle que la mise en œuvre de l'ARTT doit conduire à de meilleures conditions de vie et de travail, l'application de la présente circulaire ne doit pas se traduire par une augmentation du temps de travail actuellement pris en compte par les personnels " : refus de la Présidence.
 - Les 35 heures de travail hebdomadaire et les 11 semaines de congés doivent s'appliquer à tous, y compris aux CDD.
 - **Monsieur le président, allez-vous attendre le 8 juillet, jour d'ouverture des inscriptions ? cela devient irresponsable !**
 - La dernière circulaire, demandant aux responsables de service de renvoyer tous les jours à 15h la liste des grévistes, est inadmissible (cela ne se faisait pas à l'université) :

Ce conflit rassemble quasiment tous les personnels de catégorie C, avec des salaires qui vont du SMIG à 7500 Fr en fin de carrière : vouloir les frapper à la caisse, c'est inadmissible de la part d'un président d'université se réclamant du mouvement syndical enseignant.

La lutte s'amplifie : jeudi 27 juin, nous bloquerons la tour centrale

Le président Béréziat refuse d'ouvrir de nouvelles négociations. Il nous faire dire par son chef de cabinet que sa parole devrait nous suffire !

L'assemblée générale, réunissant près de 400 personnes, a décidé de faire monter la pression d'un cran :

en bloquant les accès de la tour centrale, jeudi 27 juin.

CGT-FO-SUD-SNASUB